SADEC'ouverte

NOVEMBRE 2025 **Lettre d'information n° 29**

ACTIVITES ET PROJETS

Reconduction des subventions en 2026

SADEC a décidé de reconduire en 2026 les subventions qu'elle octroie :

- Subventions pour la location, l'achat ou l'emprunt de **vaisselle réutilisable** ;
- Subventions pour la **formation du personnel communal** dans le domaine des déchets ;
- Subventions pour la **signalétique** en déchèterie ou sur les éco-points;
- Subventions pour la mise en place et l'optimisation des **collectes de biodéchets** ;
- Subventions diverses pour des mesures de soutien en matière de limitation de production et de gestion des déchets

Des informations détaillées au sujet des conditions d'octroi de ces subventions sont disponibles sur notre site internet : https://www.sadec.ch/fr/184/

Renouvellement de notre certification Cyber-Safe

Le 21 octobre 2025, SADEC a obtenu le renouvellement de sa labellisation Cyber-Safe, ceci pour une durée de deux ans. Elle a été décernée par l'Association suisse pour le Label de Cybersécurité et atteste que SADEC répond aux exigences (v3.0) du label Cyber-Safe et a atteint le niveau de sécurité requis en matière de mesures organisationnelles, d'infrastructure informatique et de compétences humaines.

CONCEPT HARMONISE DE LA TAXE AU SAC

Résultats de la surveillance 2025 dans les communes

Des contrôles indépendants ont été effectués par COSEDEC entre janvier et septembre 2025 dans 35 communes de notre périmètre pour vérifier le respect du taux de non-conformité (proportion de sacs noirs ou de déchets en vrac dans la collecte des ordures ménagères) des déchets collectés en sacs taxés.

Les résultats de ces contrôles se sont révélés très bons puisque la moyenne du taux de non–conformité s'est élevée à 0,94% sur l'ensemble des 35 communes concernées. 6 communes ont même obtenu le taux idéal de 0,0%.

Il s'avère néanmoins que deux communes ont dépassé le taux de non-conformité maximal admis qui est de 5,0%. Un délai de six mois leur a été octroyé pour prendre des mesures correctives avant qu'un nouveau contrôle soit réalisé.

Toutes les communes concernées ont reçu les résultats détaillés des contrôles effectués sur leur territoire. Nous tenons à les féliciter pour leurs efforts et leur parfaite collaboration au bon fonctionnement du système.

SADEC'ouverte

NOVEMBRE 2025 Lettre d'information n° 29

MATIERES

Déchets de cuisine

Dans le cadre de son cycle 2025-2027, la campagne responsables.ch a mis au point un dispositif de sensibilisation novateur destiné à réduire la quantité de biodéchets jetés aux ordures ménagères.

Mobilisant les leviers des neurosciences pour encourager l'adoption des bons gestes, ce dispositif a été testé dans trois communes pilotes avec des résultats très encourageants.

Ce dispositif est désormais à disposition des communes vaudoises et la campagne responsables.ch propose une subvention à celles qui souhaitent le mettre en place.

Vous trouverez les informations détaillées sur cette mesure de soutien en cliquant ici.

FORMATION

Formations COSEDEC

- **Formation diplôme pour responsables de déchèterie :**

Au vu du succès rencontré en 2025 pour cette formation, une nouvelle session a été ouverte pour 2026. Cette formation a pour but de permettre aux responsables communaux de déchèterie/voirie d'acquérir des connaissances et compétences en vue d'améliorer la gestion de la déchèterie ainsi que le système de prévention et gestion des déchets urbains de la commune.

D'une durée de 12 jours répartis sur quatre mois entre mars et juin (un jour par semaine), elle est composée de six modules thématiques orientés vers la pratique. **Délai d'inscription : 20 février 2026**.

https://www.cosedec.ch/professionnel-le-s/formations-pour-les-professionnel-le-s-de-decheterie/formation-diplome-pour-les-responsables-de-decheterie/

Pour mémoire, SADEC subventionne cette formation à hauteur de 50% des coûts, ceci dans la limite du budget à disposition.

TARIFS

Tarifs 2026

Comme annoncé par notre courrier du 17 septembre 2025, les différents tarifs que vous facture mensuellement SADEC pour l'élimination des déchets urbains resteront inchangés en 2026 :

	Incinération	Compactage	Broyage
Ordures ménagères (OM)	150.- HT/t	21.- HT/t	-
Déchets communaux	150.- HT/t	21.- HT/t	-
Plastiques mélangés	150.- HT/t	21.- HT/t	-
Déchets encombrants (DE)	150.- HT/t	21.- HT/t	20.- HT/t

STATISTIQUES

Résultats des statistiques des déchets collectés en 2024

Le rapport cantonal des statistiques relatives aux déchets urbains collectés en 2024 est désormais disponible en cliquant ici.

En 2024, les communes vaudoises ont collecté un total de **353'902 tonnes** de déchets urbains. Cela représente **413.6 kg de déchets par habitant** pour un taux de collecte séparée de 58.4%.

AGENDA

Assemblées générales 2026 de SADEC SA

- Assemblée générale ordinaire le jeudi **18 juin 2026 à 20h00** à Prangins ;
- Assemblée générale extraordinaire le mercredi **30 septembre 2026 à 19h30** (le lieu reste à définir) avec en particulier l'élection du nouveau Conseil d'administration.

Opération « Coup de balai » 2026

En 2026, la traditionnelle opération « Coup de balai » aura lieu les **20 et 21 mars 2026**. Rejoignez le mouvement en inscrivant votre commune à cet événement d'envergure intercantonale coordonné par COSEDEC : https://www.cosedec.ch/communes/coup-de-balai/

Journée mondiale du recyclage 2026

La journée mondiale du recyclage aura lieu le **18 mars 2026**.

Matériel d'information, affiches et guide avec de précieux conseils sont à disposition gratuitement pour l'organisation d'un évènement local sur le sujet. Plus d'infos ici.